

Reconnaissance

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **16 (1887)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

exempt des mille soucis de ce bas monde. Comme beaucoup de ses anciens collègues, M. Herren a enduré beaucoup de privations dans sa solitude.

Le traitement était minime et il devait chercher sa récompense bien plus dans la satisfaction d'avoir bien rempli son devoir que dans les honoraires qu'il percevait. Pendant dix ans, il ne recevait que 50 francs vieux. En 1848, son traitement fut élevé à 300 fr., et alors ses concitoyens le considéraient comme une sorte de Crésuz, qui n'avait qu'à frapper le sol, disait-on, pour en faire sortir des trésors. Les anciens et les nouveaux collègues du jubilaire aux cheveux blanchis dans le service de l'école lui remirent, comme don d'honneur, un fauteuil, une pendule, etc. M. Hofer, directeur de l'Institut des aveugles à Berne lui donna, de la part du Comité de la Société des secours mutuels bernois, en argent, le montant de 100 fr. Enfin, M. l'inspecteur scolaire Merz, au nom de la Direction de l'Instruction publique de Fribourg, fit l'éloge du jubilaire. Comme Pestalozzi, M. Herren pourrait dire : « Pendant longtemps, c'était sombre autour de moi, mais j'ai répandu la lumière. »

J. RYTZ.

Note de la Rédaction. — Ces relations, que nous devons à l'obligeance des secrétaires, sont une nouvelle preuve de la vie, de l'activité et en même temps de la douce confraternité qui règnent dans nos conférences d'instituteurs. Nous aimons à croire que MM. les inspecteurs continueront à nous faire parvenir ces intéressants compte-rendus.

Il nous reste à publier la relation des dernières conférences des arrondissements de MM. les inspecteurs Gapany, Vonlanthen et Crausaz. Nous les réservons pour le prochain numéro du *Bulletin*, avec les *Echos* des revues étrangères et d'autres travaux. Nos zélés et nombreux collaborateurs voudront bien prendre patience.

RECONNAISSANCE

Le corps enseignant fribourgeois a tenu à témoigner, avant la clôture de l'année 1886, sa reconnaissance et son affectueux souvenir à M. H. Schaller, ancien Directeur de l'Instruction publique. Une députation des sept districts du canton s'est rendue, le jeudi, 30 décembre, auprès de M. Schaller pour lui remettre quelques présents, soit un bronze représentant Guillaume Tell embrassant son fils après avoir atteint la pomme, puis les quatre eaux fortes encadrées de Leemann, représentant les fresques du Dr Stuckelberg à la chapelle de Guillaume Tell. Un album, style renaissance, avec médaillon armorié et dédicace, ouvrage d'un instituteur, renfermant une adresse avec les noms de tous les participants aux dons, professeurs du Collège Saint-Michel, de l'École normale, des écoles secondaires, inspecteurs scolaires et instituteurs, complétait le présent.

Nous croyons intéresser nos lecteurs en leur donnant à peu près le texte de l'adresse à M. Schaller :

« Le corps enseignant ne peut laisser passer votre retraite de la Direction de l'Instruction publique sans vous exprimer les sentiments de reconnaissance que lui ont inspirés l'activité infatigable avec laquelle vous vous êtes dévoué à la cause de

l'instruction et de l'éducation, la touchante sollicitude et l'affection paternelle dont vous l'avez entouré pendant les quinze années que vous avez passé à la tête de la Direction.

« Oui, très cher Monsieur le Directeur, nous savons que vous aimez le corps enseignant.

« Dès votre arrivée au dicastère de l'Instruction publique, vous vous êtes occupé de l'amélioration de la position matérielle des instituteurs, et vous êtes revenu à la charge aussi souvent que le permettait l'équilibre financier du canton.

« Vous avez écarté du maître d'école les inquiétudes de la vieillesse par l'augmentation des pensions de retraite.

« Grâce à vous, beaucoup d'anciennes maisons d'école, tristes et insalubres, ont été remplacées par d'élégantes constructions.

« Vous nous avez doté du plus grand des biens en nous faisant donner une instruction sérieuse, une éducation chrétienne par la réorganisation de l'École normale de Hauterive, réorganisation dignement couronnée par l'institution du stage.

« Vous êtes venu jusque dans les plus petits villages de nos campagnes relever nos courages abattus.

« En un mot, vous paraissiez avoir pris pour devise ces paroles d'un ancien, avec une légère variante : *Rien de ce qui touche l'instituteur ne doit m'être étranger.*

« Monsieur et cher Directeur, vous avez été compris ; le corps enseignant vous a voué en retour une affection filiale et une reconnaissance inaltérable.

« Il vous prie d'agréer le modeste souvenir qu'il se fait un bonheur de vous offrir. Puissent ces présents vous rappeler la reconnaissance que vous vous êtes acquise par le dévouement avec lequel vous avez servi la grande œuvre de l'éducation populaire. »

M. Schaller a été d'autant plus agréablement surpris qu'il ne s'attendait pas à cette démarche.

Aussi, nous a-t-il adressé la lettre suivante que nous nous empressons de publier :

« Le soussigné, profondément touché des preuves de sympathie qu'il vient de recevoir du corps enseignant fribourgeois à l'occasion de son changement de Direction, prie messieurs les professeurs, inspecteurs scolaires, instituteurs et mesdames les institutrices du canton d'agréer ses plus vifs remerciements. Les sentiments honorables qui ont guidé les participants à la démarche du 30 décembre écoulé, la délicatesse qu'ils y ont apportée avec l'agrément de leur nouveau Directeur, la communauté d'idées et de sentiments qui nous a soutenus, pendant quinze années de travail persévérant, m'ont fait un devoir d'accepter ces précieux gages de votre bon souvenir. Soyez persuadés, chers collaborateurs, que vous pouvez d'ores et déjà compter sur ma sincère affection et ma haute estime.

Fribourg, 1^{er} janvier 1887.

H. SCHALLER, *conseiller d'Etat.* »

Le même jour, les mêmes délégués du corps enseignant, un

inspecteur, un directeur d'école secondaire, quatre instituteurs et une institutrice se sont rendus auprès de M. Python, le nouveau Directeur de l'Instruction publique, pour lui souhaiter la nouvelle année et lui présenter les hommages du corps enseignant. Une magnifique édition du *Discours sur l'Histoire universelle* de Bossuet lui fut offerte. M. Python qui ne s'attendait pas non plus à cette visite répondit à peu près en ces termes :

« Mes chers amis, dit-il, je vous remercie vivement de votre visite. Elle m'est d'autant plus agréable que je ne m'y attendais pas. Vous me parlez de mes projets. Mon opinion est que pour relever le niveau général de l'instruction, il faut commencer par l'organisation des hautes études, puis continuer par l'amélioration de l'enseignement secondaire à ses divers degrés. L'enseignement primaire, étant donné par de bons maîtres, bénéficiera de l'instruction supérieure. — Vous m'offrez vos dévouements, chers amis. Eh bien, j'y comptais absolument. La nouvelle loi sur l'instruction primaire a amélioré votre position dans la mesure du possible. Elle vous a donné plus d'indépendance. Elle vous a mis à l'abri de beaucoup de difficultés; et, si quelqu'un d'entre vous devait encore en éprouver, qu'il en appelle au Directeur, et, je vous le promets, je le défendrai envers et contre tous, pour autant qu'il ait accompli son devoir et que les droits soient de son côté. »

Mgr Mermillod ne fut pas oublié, et Sa Grandeur a bien voulu accorder aussi une audience, encourager et bénir en eux tout le corps enseignant dont il apprécie le dévouement pour l'éducation de la jeunesse qui lui est confiée. G.

Exposition scolaire permanente

Chronique

Les *Schularchiv.* de Zurich, organe de l'Exposition scolaire de cette ville, rend compte, dans son dernier numéro (1887, N° 1 p. 16), en excellents termes, de la réunion de la Société de l'Exposition scolaire.

« Réunion générale de la Société de l'Exposition scolaire, le 14 octobre 1886. Après les tractanda (comptes et élection) votés, l'assemblée, composée d'environ 50 membres, a pris la résolution de fusionner le *Moniteur* avec le *Bulletin pédagogique* fribourgeois. On a également voté la création, auprès de l'*Exposition scolaire*, d'un dépôt central des moyens d'enseignement, dans le genre du *Kantonslehrmittelverlag* de la Direction de l'Instruction publique de Zurich; mais, d'après les explications de M. Genoud dans le *Moniteur*, ce dépôt aurait aussi pour but de procurer aux écoles du canton le nécessaire pour l'écriture et le dessin, ce qui, d'après notre avis, est un heureux coup porté par cette institution qui, du reste, fleurit très vite comme le démontre le tableau suivant :

	1884	1885	1886 (30 sept.)
Objets exposés. <i>Nombre.</i>	737	1330	1551
Valeur en francs.	786	2666	3729